

Les profs et leur salaire : un siècle d'histoire

http://www.lemonde.fr/education/article/2011/09/13/les-profs-et-leur-salaire-un-siecle-d-histoire_1571480_1473685.html#ens_id=1267513

Le Monde pour Le Monde.fr | 13.09.11 | 11h28 • Mis à jour le 13.09.11 | 11h28

Luc Rouban est directeur de recherche au CNRS et chercheur au Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po). Il s'est beaucoup intéressé aux transformations du secteur public en Europe et plus particulièrement aux mutations de la fonction publique. Ses travaux actuels portent sur une étude comparative des cadres de la fonction publique et du secteur privé. Elles veulent expliquer les nouvelles relations entre les institutions et leur histoire.

Des fonctionnaires mal payés... C'est un fort risque de démotivation ?

Un bon salaire est toujours motivant. C'est vrai partout, dans toutes les professions. Mais dans le service public, l'autonomie, la possibilité d'être créatif et le fait de bien s'entendre avec ses collègues arrivent avant le salaire dans la liste des éléments de motivation au travail.

Les enseignants entretiennent-ils une relation particulière à leur salaire ?

Pour comprendre le rapport du fonctionnaire français à son salaire, il faut remonter au XIX^e siècle. A cette époque, la rémunération des fonctionnaires n'est pas considérée comme la contrepartie d'un travail mais comme des émoluments qui permettent de tenir un certain rang dans la société. Chez les fonctionnaires bien plus que dans le privé, le salaire est un marqueur de la place hiérarchique au sein de la fonction publique, d'abord et dans la société ensuite. Dans la fonction publique, vous appartenez à une catégorie. Et vous vous inscrivez par cette appartenance dans une hiérarchie des professions. On accepte les inégalités entre catégories (séparées par des concours, etc.), mais pas à l'intérieur d'une même catégorie. Et la notion d'enrichissement personnel est rejetée, surtout par les enseignants.

Ce rapport au traitement est donc un phénomène très français ?

Cette structure de motivation est effectivement très franco-française. Au Royaume-Uni, on trouve bien plus d'intérêt pour l'individualisation des carrières mais aussi désormais... pour la sécurité de l'emploi. L'enrichissement est une valeur surtout cultivée dans les pays d'Europe du sud ou d'Europe orientale.

On comprend qu'avec l'idée qui traîne de "salaire au mérite", ils aient plutôt le moral en berne ! Depuis quelques années on a effectivement ressorti quelques vieux fantômes

des placards et remis sur le devant de la scène quelques sujets qui étaient endormis depuis 1945.

Vous pensez à quoi ?

A partir du moment où on veut introduire du management dans le système, on va vers une individualisation des carrières. En cela, on oublie volontairement que les enseignants se sentent dans un travail collectif, même s'ils sont seuls dans la classe. On réveille aussi l'angoisse de favoritisme qui est une peur très profondément ancrée chez les fonctionnaires. Presque constitutive de leur identité professionnelle.

En amorçant ces changements, on touche aussi à un équilibre de la société française où les fonctionnaires occupaient une place spécifique à côté des salariés du privé et des hommes politiques. La mise en place de la République à partir de 1877 a reposé sur un ordre social dans lequel les fonctionnaires échappaient à la loi du marché autant qu'à la loi du politique. Le fonctionnaire n'était pas un travailleur comme les autres puisqu'il était au service de l'État et que son travail individuel disparaissait derrière la hiérarchie. D'un autre côté, les associations de fonctionnaires bataillaient pour faire reconnaître leur professionnalité et cherchaient à constituer de véritables carrières pour échapper à l'emprise des élus (népotisme, politisation des recrutements...).

L'apparition des fonctionnaires a dérangé autant la classe politique républicaine qui entendait monopoliser la représentation de l'intérêt général que la critique de la gauche marxiste qui les voyait non pas comme des travailleurs mais comme des valets au service d'un État répressif. Les choses ont changé seulement après 1918.

Aujourd'hui à travers la Révision générale des politiques publiques (RGPP), il y a cette idée d'assimiler les fonctionnaires aux salariés du privé mais aussi de redonner au politique un contrôle plus étroit sur le monde professionnel des fonctionnaires. C'est d'ailleurs toute la logique du New Public Management développé depuis les années 1980 dans les pays anglo-saxons.

La vraie question pour les enseignants reste de savoir s'ils sont cadres ou non ?

En termes de sociologie du travail, ils ne sont pas des cadres, au sens où ils n'assurent pas un encadrement hiérarchique, mais peuvent être considérés comme des cadres experts. Dans la grille des salaires, ils sont catégorie A, et donc des cadres sur le plan juridique mais ils ne sont pas reconnus comme des cadres sur le plan social. Rien à voir avec les fonctionnaires qui sortent de l'ENA. Il ne faut pas oublier qu'historiquement les fonctionnaires ont été les premiers gros bataillons à incarner la notion de classe moyenne. Le déclasserment des fonctionnaires et des enseignants est avéré. Mais la "privatisation" des fonctionnaires, c'est aussi le signe d'une remise en cause des classes moyennes au profit d'une dualisation sociale avec,

en haut, des dirigeants et des états-majors et, en bas, une foule de salariés contractuels plus ou moins précarisés.

C'est la cause principale du malaise ?

Il y a aussi d'autres causes. Au fil des années on a surchargé les enseignants de multiples fonctions. Un peu comme les préfets. Et puis c'est vrai que sur le long terme ils ont perdu en pouvoir d'achat quand d'autres fonctionnaires comme les magistrats gagnaient.

Pourquoi a vos yeux y-a-t-il eu ce décrochage financier entre les enseignants et d'autres catégories de fonctionnaires ?

Une première réponse serait de dire qu'ils sont nombreux et que le poids budgétaire des augmentations est insupportable. Mille euros de plus par an et par enseignant, ce n'est pas grand-chose mais cela coûte 1 milliard.

Ensuite, et peut-être surtout, les enseignants ne constituent pas un groupe corporatisé et fortement intégré. Et ils sont répartis sur tout le territoire. Seuls les corps, petits, bien charpentés et ayant leurs entrées dans les cabinets ministériels ont pu se faire entendre pour obtenir des avantages financiers sectoriels (indices sommitaux, etc.) alors que l'on bloquait le point d'indice.

Propos recueillis par Maryline Baumard